

Projet Pédagogique
Accueil Extrascolaire-Mercredis
ALSH Victor Hugo primaire
Année 2019-2020

UN ENGAGEMENT
ÉDUCATIF
AU CŒUR
DES TERRITOIRES





SOMMAIRE

Présentation de la structure.....	3
L'ENVIRONNEMENT DU PROJET	3
Champs d'action du projet.....	3
Caractéristiques	3
La structure	4
Les dispositifs.....	4
LE PUBLIC VISE	5
Caractéristiques du public de l'Accueil de loisirs	6
Les objectifs du Plan Mercredi.....	7
LES OBJECTIFS DU PROJET.....	8
Le projet éducatif fédéral Léo Lagrange	8
Les objectifs du PEL - PEdT	10
Les objectifs généraux	12
Les objectifs opérationnels	12
Les projets d'activités.....	13
Les projets d'enfants	13
LES METHODES PEDAGOGIQUES	14
LES MOYENS	15
Humains	15
La relation avec la famille doit être un moment privilégié et qui se déroule matin et soir au moment des accueils et des départs des enfants.	16
Ce temps d'échange permet de donner et de prendre des.....	16
Le matériel.....	17
Les relations	17
Financiers	17
Les partenaires.....	17
Le fonctionnement de la structure	17
La restauration	18
L'EVALUATION	20
Les outils d'évaluation.....	20
La Charte de qualité	20
L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP	21
Les moyens	21
Nos engagements	21
La Fédération Léo Lagrange Fédération	22
La Délégation Nationale Enfance	23



Présentation de la structure

L'ENVIRONNEMENT DU PROJET

Champs d'action du projet

La Fédération Léo Lagrange, fédération d'éducation populaire, dans son projet élaboré en 2010 se donne comme enjeux le **développement de « l'esprit critique, le goût pour la vie en société, le sens des responsabilités, la convivialité et, par-dessus tout, l'intérêt de l'autre »**.

La **ville de Perpignan** a renouvelé son appel d'offre en juin 2018 pour « l'Acquisition d'heures d'accueil enfants extrascolaire, d'heures d'animation périscolaire et de journées d'ouverture en accueil de loisirs - Années scolaires 2018/2019 à 2021/2022 ».

Les prestations concernées sont réparties en 4 lots, dont le lot n°1 concernant la partie « Nord » de Perpignan.

Ce lot relevant des marchés publics « à bons de commande » a été attribué à la Fédération Léo Lagrange Méditerranée :

- **10 ALAE** sont concernés et portent sur l'élaboration, la gestion et la coordination de projets pédagogiques, couvrant les temps du midi et du soir,
- **6 ALSH**, lors des périodes des mercredis, des petites et/ou des grandes vacances, en assurant l'accueil en gestion directe, des enfants inscrits sur les structures référencées.

Depuis le décret du juillet 2018, les ALSH du mercredi deviennent périscolaires. Ce sont donc **4 ALSH périscolaires** et **6 ALSH Extrascolaires** que la Fédération Léo Lagrange Méditerranée gère.

Caractéristiques

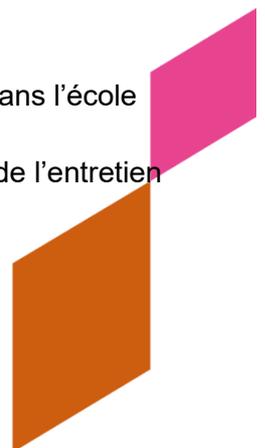
Le territoire « Nord » de Perpignan, couvert par les actions de Léo Lagrange dans le cadre du marché public se situe au nord du fleuve Têt.

L'INSEE y procède, à des fins statistiques au découpage de 3 quartiers IRIS : le Bas Vernet Ouest, le Bas Vernet Est et le Haut Vernet.

.....

Le centre de loisirs Victor Hugo primaire est situé rue Raoul Dufy et implanté dans l'école primaire Victor Hugo à Perpignan

Les bâtiments sont municipaux. Du personnel employé par la mairie s'occupe de l'entretien des locaux et du service restauration.





La structure

L'accueil de loisirs Primaire est situé depuis novembre 2017 dans les locaux de l'école primaire Victor Hugo (rue Raoul Dufy à Perpignan).

1 salle de motricité est mise à disposition ainsi qu'une bibliothèque, une salle informatique, une salle de classe, une cuisine, 2 cours extérieur et un plateau de jeux.

Habilité pour une capacité d'accueil de 60 enfants d'âge primaire (de 6 à 12ans), il représente pour l'enfant un repère au sein de son quartier, un lieu protégé dans lequel il évolue en tant qu'individu. L'école Victor Hugo est située au cœur de la cité H.L.M. de Diaz.

Les travaux de démolition de la cité Diaz continuent. En effet à partir de ce mois d'octobre et jusqu'au premier trimestre 2021, les travaux de réhabilitation des barres (1 et 5) et de ses 56 logements ont débuté. Cela doit permettre d'améliorer considérablement le confort et le cadre de vie dans ces habitations situées au cœur d'un quartier prioritaire.

Le centre est géré en direct par la Fédération Léo Lagrange et les vacances scolaires selon les modalités d'un marché public à bons de commande avec la Ville de Perpignan.

Les dispositifs

- Contrat Ville (secteur Collège Pagnol et Pons en REP+)
- Contrat urbain de cohésion sociale
- Contrat Territoriale Globale,
- Projet Educatif Local
 - o Projet Educatif De Territoire
 - Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle
 - APU
 - Dispositif de réussite éducative
- Contrat local d'accompagnement à la scolarité





LE PUBLIC VISE

Caractéristiques du public

L'accueil de Loisirs Victor Hugo est ouvert aux enfants âgés de 6 à 12 ans.

- Notre public est constitué essentiellement d'enfants des HLM et maisons du quartier qui sont scolarisés à l'école Victor Hugo. Mais nous accueillons également quelques enfants des environs et autres quartiers du territoire nord.
Ils sont principalement inscrits dans les écoles de : Hélène Boucher ; Georges Dagneaux ; Pasteur Lamartine ; d'Emile Roudayre ; d'Arrels et Blum.
- =
- On observe une grande diversité culturelle et sociale au niveau du public accueilli. Pour la plupart des familles, l'accueil de loisirs n'est pas un mode de garde face au travail, mais une envie de la part des enfants dont les parents ne travaillent pas. 2/3 des parents sont dans la vie active.
- L'accueil de loisirs peut accueillir des enfants « en situation de handicap ».

Dans la prise en charge de l'enfant à l'accueil de loisirs, il est essentiel qu'il soit pris en compte dans le respect de son individualité au sein de la collectivité. L'individualisation va permettre la socialisation de l'enfant.

Cette socialisation réside aussi dans le fait d'accepter, de supporter les différences de chacun, le fait de ne pas pouvoir faire telle ou telle chose quand on décide.

L'animateur aura comme mission de soutenir, accompagner, proposer, parler et favoriser l'expression de l'enfant.

La priorité sera également de donner « dans la mesure du réalisable », la possibilité aux enfants d'être acteurs à travers leurs loisirs.





Caractéristiques du public de l'Accueil de loisirs

Caractéristiques par tranche d'âge Besoin...	De 7 à...	De 10 à...
D'imitation/ de création	Les jeux d'imitation sont plutôt des jeux d'imagination malgré l'imitation du groupe social. Les créations sont plus réalistes, plus proches de la réalité car l'enfant maîtrise mieux son corps et ses gestes, de plus il connaît mieux le monde et peut aussi le représenter plus fidèlement.	Les jeux d'imitation sont plutôt des vedettes de télé, de l'actualité ou du sport. Besoin de créer une mini société à l'image de la société adulte. Phénomène de bande. Les créations sont l'aboutissement d'un projet complexe dont la réalisation nécessite du temps, des gestes techniques, une collaboration. Matériaux et techniques sont au service de la création.
de fiction, imaginaire/ de réel	Jeux symboliques Grande soif de connaissance, grande curiosité, besoin d'ordre, de classification.	Possibilité d'intérioriser, rêverie. L'enfant peut comprendre le réel car il a un raisonnement logique. Besoin de redécouverte de son propre corps et du corps de l'autre (partenaire).
De socialisation/ d' « autonomie »	Il y a une action concertée entre les enfants, la relation entre les enfants s'approfondit. Besoin de connaître les autres enfants. Désir de se voir confier des missions, responsabilité sous l'œil de l'adulte.	Possibilité de coopération dans les projets collectifs, appréhension de la société et du monde adulte, connaissance du partenaire du même sexe, de sexe différent. Envie d'indépendance, responsabilité
D'aimer, d'être aimé/	L'enfant va vers ses pairs. Besoin d'aimer et d'être aimé des autres enfants.	Nécessité d'abandonner les objets parentaux. Conflit ouvert avec ses parents.
De mouvement	L'enfant contrôle ses mouvements. Augmentation de la force mais pas de la résistance ; c'est l'âge de la vitesse, début de l'acceptation des règles	
De sécurité / de se confronter aux risques, d'affronter le danger	L'appartenance à un groupe d'enfants est sécurisante. Recherche du risque calculé et de sensations fortes, de vitesse, besoin de se mesurer au danger, de se situer dans le groupe.	Recherche de relations privilégiées avec un enfant du même sexe. Cette relation est normale et passagère.
D'activité/ de « ne rien faire »	Période des opérations concrètes de réversibilité (eau en glace...). Il identifie les objets selon leur qualité et propriété. Il veut parfois s'isoler pour se situer en observateur du monde , des autres, intérioriser ses expériences . ➤ Coins calmes, ombragés, cabanes, grenier, cachettes ➤ Milieu riche en secteur, en bruits naturels	La pensée est dégagée du concret, elle porte sur des théories. La motivation d'un but à obtenir est nécessaire à son activité.



	<ul style="list-style-type: none">➤ Possibilité de silence➤ Aménagement permettant de se reposer➤ Rythme d'activité le plus individualisé possible➤ Accepter que l'enfant ne participe pas à des activités, des jeux
--	---

L'ALSH Victor Hugo Primaire accueil une moyenne de 24 enfants par mercredis

La moyenne d'âge est répartie comme indiqué ci-dessous

	Type d'accueil	6 ans	7-8 ans	9 ans et +
A.L.S.H. : Accueil de Loisirs Extrascolaires	Mercredi	8	16	11

Le groupe est composé d'autant de filles que de garçons, une mixité parfaite !!

Les objectifs du Plan Mercredi

« Afin de proposer aux familles des activités de qualité, la Ville de Perpignan s'engage, dans le dispositif du Plan mercredi, dont l'objectif est de développer sur les accueils du mercredi, un contenu éducatif et pédagogique susceptible d'être décliné sur les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires de l'enfant. »

Pour fédérer entièrement sur le plan mercredi, l'ALSH Hugo propose aux enfants une offre extrascolaire riche et diversifiée. Sur les programmes distribués aux familles, aux écoles et mis sur le site de Léo Lagrange Perpignan l'équipe d'animation met en place des activités culturelles, sportives, manuelles et nature en cohésion avec le projet éducatif et pédagogique.

- Concernant les activités, le public est très demandeur de sortie qu'elle soit de consommation, de plein air ou autres.
- Les attentes des enfants se situent dans la diversité des activités proposées. Ils ont besoin d'activités ou leur réussite sera récompensée, ou l'effort sera remarqué.
- Pour être dans des conditions de leur bien-être et de leur réussite, ils ont besoin de contacts souples et multiples avec les adultes.

Le rôle de l'animateur sera donc de constituer une force de repères, en lien avec les actions sociales et la maison, dans le respect des situations de chaque famille. Nous privilégions l'écoute, le calme, tant envers eux qu'entre eux.



LES OBJECTIFS DU PROJET

Le projet éducatif fédéral Léo Lagrange

Les fondamentaux du projet éducatif Léo Lagrange (Extrait du livret L'Enfance et la construction de l'esprit critique – Projet éducatif Léo Lagrange pour nos accueils de loisirs périscolaires et extra-scolaires)

- l'Enfant dans sa singularité

Afin que chaque enfant puisse concevoir et confronter ses premières idées nous proposons une diversité d'expériences. Que ce soit par le jeu, la discussion, l'imaginaire, l'expression artistique, l'activité sportive ou l'accès aux savoirs, les 3 -11 ans doivent avoir la possibilité de trouver des activités de qualité répondant à leurs envies de découvertes.

Pour atteindre cet objectif, nous allons devoir ensemble adapter le rythme et le programme des activités aux besoins de chaque enfant. Notre défi éducatif quotidien est de l'accompagner à grandir dans le respect et l'accueil de ses émotions. Pour cela nous posons un cadre sécurisant et aménageons des espaces adaptés.

Nous nous engageons à reconnaître et respecter chaque enfant quelle que soit sa singularité, tout en valorisant ses propres capacités. Nous faisons de l'inclusion une priorité dans nos accueils de loisirs.

- l'Enfant acteur,

Nous nous engageons à placer l'enfant au coeur de l'accueil de loisirs. Pour cela nous l'invitons à être force de propositions autant sur le choix de ses activités que sur le fonctionnement de son accueil de loisirs.

Nous incitons l'enfant à participer à la vie collective, nous veillons à lui donner des responsabilités et à ce qu'il puisse développer son autonomie tout en favorisant la coopération et l'ouverture au monde. Nous accompagnons l'enfant dans son développement, au sein d'un groupe, en lui offrant la possibilité de se tromper, de recommencer et d'essayer de nouvelles activités.

L'enfant a également besoin d'avoir des temps libres. Le droit de choisir de « ne rien faire », c'est le laisser apprendre à rêver, observer, s'ennuyer... ce qui est aussi une source d'épanouissement.

- une équipe engagée et impliquée,

Nous avons choisi d'être animateur.rice, une profession passionnante, à forte utilité sociale et humaine, porteuse des valeurs de l'éducation populaire. Responsabilité, esprit d'équipe et engagement sont les mots que nous citons spontanément pour en parler.



Nos actions s'inscrivent dans un rôle de coéducation et se construisent à partir de notre projet éducatif. Dans chaque action mise en place, nous allons nous demander quels sont les intérêts éducatifs. En tant qu'animateur.rice.s, nous sommes impliqué.e.s dans l'élaboration et la mise en oeuvre du projet pédagogique ainsi que dans la création des projets d'animation.

Notre dynamisme et nos compétences participent à notre engagement. Nous nous efforçons donc à adopter une posture professionnelle, bienveillante et exemplaire avec les enfants que nous accompagnons au quotidien.

- **la place des familles,**

Nous reconnaissons les parents comme premiers éducateurs. Nous invitons toutes les familles à participer à la vie de nos structures afin qu'elles soient aussi impliquées dans les loisirs de leurs enfants.

Nous favorisons le processus de coéducation dans lequel l'accueil de l'enfant passe par la construction d'une confiance réciproque. Les relations sont en effet fondées sur l'écoute, le respect mutuel, la confidentialité et le refus de toute forme de discrimination ou d'exclusion. Nous sommes sensibles aux difficultés des enfants mais également des parents.

Nos accueils disposent de lieux d'activités différenciés et d'espaces d'affichages permettant la communication et la compréhension des objectifs et du fonctionnement de l'accueil. Nous avons à coeur de tout mettre en oeuvre pour favoriser la rencontre et les échanges.

- **un accueil qui s'inscrit dans un territoire.**

Qu'il soit rural ou urbain, communal ou intercommunal, associé à l'école ou au quartier, l'accueil doit s'appuyer sur son environnement : culturel, naturel, associatif, local...

Nous engageons un tra-vail de partenariat avec les acteur.rice.s du territoire et les professionnel.le.s de l'animation dans le cadre de la politique enfance du territoire.

Nous devons ainsi être ouvert.e.s et réceptif.ve.s à ce qui entoure notre accueil pour saisir toutes les opportunités et permettre à l'enfant de découvrir son territoire.

En tant que co-éducateur.rice.s, nous contribuons à une réflexion et agissons au quotidien avec les dif-férents acteur.rice.s locaux (associations, collectivités, intervenant.e.s, partenaires...). Les actions proposées, au plus près des réalités du territoire, répondent ainsi à des attentes partagées.

Les structures de loisirs, objets du présent marché, devront donc s'inscrire au sein du Plan Mercredi de la Ville de Perpignan, mais aussi du Projet Educatif Local (PEL) et du Projet Educatif de Territoire (PEDT). Les prestataires s'engagent ainsi, à suivre les axes éducatifs portés par la Ville en intégrant leurs propres finalités éducatives.





Les objectifs du PEL - PEdT

Le Projet Educatif Local s'appuie sur cinq objectifs partagés :

- Privilégier le bien-être de l'enfant par un cadre accueillant où les adultes sont à l'écoute, le mettent en confiance, le valorisent.
- Accompagner chaque enfant dans son parcours d'épanouissement et de réussite en lui donnant la possibilité de découvrir une diversité de pratiques artistiques et culturelles, sportives, scientifiques dans une démarche citoyenne.
- Participer à la construction d'une citoyenneté active notamment par l'apprentissage du vivre ensemble et par l'expérimentation d'actions citoyennes (groupe de parole, conseil d'enfant, élection, élaboration collective de projets...)
- Développer les complémentarités éducatives, mettre en commun les compétences et les moyens pour des actions de qualité.
- Développer les compétences transversales de l'enfant pour favoriser la construction de son esprit critique : créativité, capacité d'expression, appropriation des nouvelles technologies, développement durable.

Les objectifs du PEDT

« Les projets pédagogiques des structures de loisirs du mercredi feront référence au projet éducatif local, à l'actuel PEDT et aux programmes des ALAE et ALSH.

Les priorités éducatives telles que l'accès à la culture, au sport, au développement durable et à la citoyenneté développées sur les temps périscolaires sont prolongées ou complétées sur le temps du mercredi et des vacances.

Pour permettre la mise en place de parcours éducatifs et de garantir l'équité territoriale, le PEDT assurera à chaque enfant du territoire de bénéficier durant son temps périscolaire et extrascolaire d'activités autour :

1. de l'éducation artistique et culturelle (lecture plaisir, chant choral, APU CTEAC...),
2. de l'éveil aux langues étrangères,
3. de l'éducation sportive,
4. du développement durable et de la citoyenneté (conseils d'enfants...)
5. Un espace leçon

Les équipes éducatives des structures seront attentives à la diversité des actions proposées sur l'ensemble des temps pour permettre la pratique des activités à différents niveaux d'apprentissage (initiation, pratique régulière ou perfectionnement).

Une attention particulière sera portée sur le respect du rythme de vie des enfants selon leur tranche d'âge.

Sur les temps périscolaires et extrascolaires, les structures veilleront à aménager un coin ou une activité calme et sécurisante à la disposition des enfants ne souhaitant pas pratiquer une activité encadrée. » (Extrait du PedT 2018-2021)

- Respecter les rythmes de vie, le bien-être de l'enfant,
- Accompagner chaque enfant dans son parcours d'épanouissement,
- Participer à la construction d'une citoyenneté active,
- Développer les complémentarités éducatives,



Les effets attendus

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires doit pouvoir agir sur :

1. Les enfants

- Assurer une prise en charge globale et de qualité des enfants.
- Respecter les rythmes de la journée et les rythmes biologiques des enfants.
- Donner la possibilité aux enfants de découvrir de nouvelles activités et de développer de nouvelles compétences.

2. Les partenaires éducatifs

- Organiser des temps de concertation entre les équipes éducatives (ATSEM, animateurs et autres intervenants) pour l'élaboration de projet commun, une fois par quinzaine.
- Créer une culture commune, un recensement des bonnes pratiques.
- Permettre la construction d'une équipe éducative globale autour de l'enfant.

3. Les parents

- Améliorer l'accueil des familles et leur participation aux actions éducatives.
- Développer le lien aux familles par le biais d'outils partagés afin d'assurer une meilleure lisibilité des intentions éducatives et des actions mises en place.
- Changer le regard sur l'école et les actions périscolaires.





Les objectifs généraux

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels
<i>Favoriser la cohésion du groupe</i>	<i>Favoriser l'intégration des nouveaux, des plus jeunes</i>
	<i>Développer l'entraide dans le groupe</i>
<i>Développer l'autonomie de l'enfant</i>	<i>Amener l'enfant vers une bonne hygiène corporelle</i>
	<i>Faire comprendre l'importance d'une alimentation saine et équilibrée</i>
<i>Sensibilisé l'enfant à l'environnement</i>	<i>Amener l'enfant à prendre conscience de l'impact de ses gestes et de son comportement au quotidien</i>
	<i>Faire prendre conscience aux enfants de l'environnement qui les entoure</i>

Les objectifs opérationnels

	Rôle de l'animateur	Moyens
<i>Favoriser la cohésion du groupe</i>	1/Mettre en place des outils de présentation 2/Amener l'enfant à partager ses connaissances et ses compétences	-Jeux de présentations et Coopératifs - Favoriser les ateliers
<i>Développer l'autonomie de l'enfant</i>	1/Suivre l'enfant dans ses démarches et vérifier du bon agissement 2/Faire comprendre ses besoins alimentaires	- des rangements sont mis en place - inventaire du matériel - mis en place d'ateliers cuisine
<i>Sensibilisé l'enfant à l'environnement</i>	1/renseigner les enfants sur les gestes écologiques	-Mise en place d'activités pertinentes -construction d'un jardin



Les projets d'activités

Ce sont les moyens mis en place par chaque animateur, et en équipe. Ce projet permet des actions concrètes qui font vivre les valeurs défendues par l'équipe et donner du sens aux actions pour l'équipe mais surtout pour les enfants que nous suivons.

L'enfant peut avoir la possibilité de choisir lors des activités à la carte et s'inscrire sur l'activité de son choix. Ces activités sont proposées dès l'arrivée de l'enfant à l'accueil de loisirs. Elles ont une relation avec le projet d'animations du cycle.

Un travail d'équipe est demandé sur plusieurs réunions, menées par le directeur de la structure. Chacun doit être à l'écoute, disponible, communicant, participatif et force de propositions.

Ces activités sont adaptées aux âges des enfants et permettent d'apprendre en s'amusant, par le « faire », le « voir » ou « l'entendre ».

Par petits groupes, elles favorisent :

- l'attention des enfants.
- la prise en compte de l'animateur
- la compréhension de l'activité
- la prise en compte de la sécurité physique et affective de l'enfant

L'animateur s'assurera que l'enfant se repère dans la journée et fera des rappels pour le rassurer.

Les projets d'enfants

Donner aux enfants le temps de mettre en place une idée qui vient d'eux par ce qu'ils s'y intéresseront plus. Cela reste possible pendant leurs temps libres. Ils expriment librement leur opinion et leurs propres expériences.





LES METHODES PEDAGOGIQUES

(Notamment en référence aux fondamentaux du projet éducatif Léo Lagrange)

Une animation réussie est une animation où la sécurité de chacun (enfants comme animateurs) est assurée, où la trame est bien ficelée et où le matériel est préparé

L'activité doit être une source d'enrichissement, c'est en agissant que l'enfant se construit et apprend à maîtriser son environnement. Il faut créer un cadre favorisant des actions riches et variées. Il ne doit pas y avoir de coupures en les activités et la vie quotidienne. Elles ont toutes une grande importance pour le développement de l'enfant.

Une activité ne doit pas se terminer en flèche afin que l'excitation de l'enfant ne déborde sur le moment qui suit.

L'animateur a sa place à tenir, il est le garant du bon déroulement de l'activité (sécurité physique et affective). Il doit jouer, faire jouer et laisser jouer.

Les ingrédients

- La sensibilisation : donner envie à l'enfant
- L'aménagement : gérer le temps et savoir où va se dérouler l'activité (intérieur, extérieur...)
- Prise en charge des enfants : étape importante qui permet de lancer le jeu dans de bonnes conditions.
- Le déroulement : comment ça va se passer, quelles sont les règles, comment gagner ou progresser dans le jeu, quelle est la finalité
- La fin : est souvent un point négligé mais absolument primordial
- Le rangement : tous participent
- Auto-évaluation ; les points réussis, et/ou à améliorer

Quoi qu'il en soit, même avec une très bonne préparation, les aléas font que ça ne se passe jamais comme prévu. Le facteur aléatoire premier est l'enfant lui-même, on ne sait jamais comment il va réagir exactement. Alors après la préparation, laissez un peu de place à l'improvisation





LES MOYENS

Humains

NOM	PRENOM	FONCTION	DIPLOME
THOMASSIN	NATHALIE	Directrice	BAFD
PACCIANUS	LOIC	Animateur	BAFA
		Animatrice/teur	BAFA

Des animateurs en CEE viendront compléter l'équipe permanente suivant les effectifs enfants ou les absences des animateurs.

Le rôle de la directrice est :

- Le recrutement, la coordination et la formation des animateurs
- La gestion administrative
- Le suivi des inscriptions des enfants faites en mairie
- Le respect et la gestion du matériel
- Le relais avec l'école
- D'être garant de la sécurité physique et affective des enfants
- D'être garant de la mise en œuvre du projet pédagogique
- L'organisation de l'accueil des enfants sur le temps méridien
- Garder le lien avec l'association Léo Lagrange
- De déterminer les points négatifs et les points positifs
- De mener les réunions de préparation

Le rôle de l'animateur responsable est :

- De veiller en permanence et garantir la sécurité physique, morale et affective de tous
- D'être structurant et donner des limites en définissant un cadre
- D'être respectueux des idées de tous et doit avoir des convictions
- De mettre en place des animations innovantes, savoir planifier, organiser et les évaluer
- D'être en relation avec les enseignants pour le suivi pédagogique et du bien-être de l'enfant
- De faire part à sa hiérarchie des difficultés rencontrées
- D'être en relation avec tous les acteurs de l'école
- De savoir travailler en équipe et respecter ses collègues
- De participer aux réunions
- De pouvoir se remettre en question et savoir s'adapter



L'équipe d'animateurs doit avoir des qualités humaines essentielles pour le public de l'ALSH Victor Hugo, comme la (le):

- Patience
- Autonomie
- Créativité
- Dynamisme
- Disponibilité
- Sens relationnel
- Ecoute
- Compréhension
- Enthousiasme
- Pédagogie

Le rôle des parents :

La relation avec la famille doit être un moment privilégié et qui se déroule matin et soir au moment des accueils et des départs des enfants.

Ce temps d'échange permet de donner et de prendre des informations qui nous permettent parfois de mieux accompagner leur enfant. Faire part des problèmes ou des difficultés rencontrées avec l'enfant.

De communiquer des informations sur le fonctionnement. Informé des projets et des activités menés.

Simplement favoriser un lien.

La coordination Leo Lagrange :

- Apporte un appui dans la prise de décisions
- Rapport de la gestion quotidienne (problème de recrutement et gestion des animateurs..),
- L'ALAE communique les programmes et les projets d'activités par cycles
- Organise une réunion mensuelle pour les directeurs
- Répond par téléphone ou courriels aux imprévus et questions diverses.





Le matériel

Le matériel est organisé de la façon suivante :

- Dans les placards du bureau de la directrice sont rangés : les feuilles blanches, la réserve du petit matériel non entamé, des livres. Le matériel sportif est stocké dans des malles
- Dans les placards de la salle polyvalente nous trouvons : le matériel pédagogiques qui sert aux activités manuelles ; les jeux de société. (L'école autorise l'ALAE d'empreinter son matériel sportifs)
- Dans le placard de la cuisine nous avons du matériel pour les ateliers « cuisine ». Nous pouvons utiliser le four, les micro-ondes et les ustensiles de cuisine.

Les relations

L'équipe d'animateurs doit être présent, rassurant et mettre à l'aise les enfants dans un lieu sécurisant en établissant les règles de vie.

Cela permet aussi de meilleures relations entre les enfants.

Financiers

Les tarifs sont fixés par le Conseil Municipal et révisés chaque année. Les familles peuvent bénéficier d'aides selon leur Quotient Familial à la C.A.F., ou selon leur barème au régime de la M.S.A.

Le budget pédagogique est de 2.88€ par journée enfant.

La répartition budgétaire pédagogique est au choix de l'équipe de direction en fonction des priorités éducatives de l'équipe. Elle se fera aussi en séparant pédagogiquement nos actions

Les partenaires

Partenariat avec le service enfance de la ville, dont le but est de nous proposer plusieurs projets ainsi que d'activités destinés à l'enfance. Ce partenariat se situe dans la proposition et l'entraide dans la mise en place de divers projets.

Le fonctionnement de la structure

Ouverture du portail

Matin : 7h45 à 9h30

Midi : 11h45 à 12h15

Après midi : 13h30 à 14h15

Soir : 17h à 18h15.





Le principe d'inscription des familles

Elles se font auprès de la direction de l'ALSH, en réservant les journées de présence prévues pour l'enfant. Il faudra fournir les copies des vaccinations de l'enfant, la copie de l'assurance de responsabilité civile de l'enfant, la fiche de renseignement dûment remplie et signée, et la photocopie de l'attestation de la CAF.

La journée réservée entraîne la facturation à la famille même si l'enfant ne vient pas sur le centre (sauf justificatif médical). Une réservation peut être annulée 48h à l'avance avant la date d'accueil en le signalant à la direction

Une Journée type

Tout au long de la journée les enfants sont sous la responsabilité de l'équipe d'animation.

La journée se déroule dans le respect du rythme de l'enfant

7h45 – 9h30 : Accueil des enfants et présentation de la journée

Temps d'accueil petits jeux et ateliers d'accueil des enfants P'tit déjeuner, collation.

9h30 – 10h00 : Jeux libres

Passage aux WC

10h00-11h30 : Activités (Début des activités, par groupe d'enfant ou par activité, qui dure entre 45 minutes et 1 heure, prévoir la mise en place et rangement)

11h30 - 12h00: Récréation à l'extérieur, activité calme passage aux toilettes

12h00: cantine

13h 00 : fin du repas + temps calme

13h 30 - 14h00: Jeux libres + Accueil des enfants pour l'après midi

14h30-16h00 : Activités

16h00-16h30 : Récréation à l'extérieur, activité calme passage aux toilettes + préparation du goûter

16h30 : Goûter

17h00-18h15 : Temps d'accueil jeux libres, ateliers jeux, accueil des parents bilan de la journée

La restauration

La restauration scolaire est à la charge des municipalités. Les menus sont composés conformément aux recommandations législatives et réglementaires



Le SIST Perpignan Méditerranée est le syndicat intercommunal qui gère la restauration Le SIST propose des menus Végétarien ou Classique.

Notre restaurant dispose de 46 places et se trouve à l'intérieur de l'école.

Les allergies alimentaires sont précisées par les parents et nous faisons le nécessaire pour répondre aux diverses contraintes repérées par un PAI qui regroupe toutes les personnes concernées.





L'EVALUATION

Les outils d'évaluation

La Charte de qualité

L'évaluation du travail des équipes se fait à différents moments et par divers biais :

La Charte de Qualité dont nous parlions précédemment à trois objectifs principaux et constitue un temps fort de l'évaluation:

- Définir l'engagement collectif de l'association en matière de qualité
- Sensibiliser les directeurs et les animateurs à la qualité
- Encourager l'élaboration d'outils d'amélioration et de mesure de la qualité

Nous utilisons corollairement une grille d'évaluation de notre Charte de Qualité, ainsi qu'une grille d'auto-évaluation. Toutes les dimensions de l'accueil de loisirs sont ainsi évaluées au travers d'une cinquantaine de critères observables.

Ces outils nous permettent de vérifier que la Qualité d'Accueil sur laquelle nous nous engageons est bien respectée et, dans le cas contraire, de trouver les moyens d'y parvenir.

Dans le cadre de cette démarche d'évaluation, l'intérêt est pour nous d'améliorer le fonctionnement de l'accueil de loisirs de LéoVille. L'efficacité de chaque action est évaluée et si nécessaire nous formulons des objectifs de développement.

La démarche d'évaluation est une démarche constructive qui traduit la dynamique de notre structure.

L'évaluation répond à un objectif général : repérer les limites et les points à améliorer, valoriser les points positifs, et ainsi mettre en place l'amélioration continue de la structure et des activités qu'elle porte.

Cette démarche qualité est commune à tous les accueils de loisirs gérés par la Fédération Léo Lagrange. Des analyses nationales sont effectuées.

Par rapport à la structure et aux objectifs de l'équipe:

- Les enfants participent volontairement aux activités
- Les enfants s'impliquent dans la gestion de la vie collective
- Une progression est mesurable sur l'autonomie dans les gestes de la vie quotidienne
- Les relations sont plus calmes, détendues
- Les parents inscrivent leurs enfants avec confiance
- L'équipe d'animateurs est constante
-

L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Les moyens

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs de LéoVille a été réfléchi et établi de façon à pouvoir accueillir, dans la mesure du possible, l'ensemble du public et notamment les enfants en situation de handicap.

Jean Jacques, le directeur de l'accueil de loisirs, est le référent auprès des familles désireuses d'inscrire leur enfant à l'accueil de loisirs de LéoVille.

La Fédération Léo Lagrange, par l'intermédiaire de la Délégation Nationale à l'Enfance propose un guide à l'usage des structures et des équipes accueillant des personnes en situation de handicap. Nous y retrouvons notamment :

- Le Guide d'entretien, qui permet au Directeur d'organiser et d'encadrer l'accueil d'un enfant en situation de handicap (construire pour l'enfant et sa famille un parcours individualisé et sécurisé)
- Une documentation technique détaillée (législation, pédagogie etc...)

Enfin, des formations consacrées au handicap mises en place par CITE CLUB, l'organisme de formation de la Fédération Léo Lagrange seront accessibles aux animateurs de l'équipe.

Nos engagements

Nous nous inscrivons, au-delà de l'application de la Loi du 11 février 2005, dans une démarche d'accueil volontariste. La Fédération Léo Lagrange est signataire de la Charte de Déontologie pour l'Accueil des Personnes Handicapées dans les Structures de Vacances et de Loisirs Non Spécialisées. (Voir annexe)

Cette Charte énonce 7 principes à respecter :

- Respecter le projet d'intégration de l'enfant handicapé.
- Favoriser l'intégration de l'enfant handicapé au sein de l'accueil de loisirs notamment en le faisant participer aux activités avec les autres enfants.
- S'informer auprès des parents de l'enfant des besoins spécifiques de leur enfant
- Garantir aux équipes encadrantes une formation ou une sensibilisation aux handicap(s).
- Organiser des réunions de concertation entre les encadrants pour assurer le suivi de l'accueil de l'enfant.
- Informer tout intervenant que l'accueil de loisirs est signataire de la Charte et des obligations que cela engendre.
- Afficher la Charte dans les locaux de l'accueil de loisirs.

La Fédération Léo Lagrange Fédération

Léo Lagrange est né le 28 novembre 1900. Elève au lycée Henri IV, il s'engage dans l'armée à la fin de ses études, en août 1917. En 1920, il adhère à la SFIO puis, devenu avocat, s'inscrit en 1922 au barreau de Paris.



Elu député le 8 mai 1932 à Avesne-sur-Helpe, il se voit confié, après la victoire du Front populaire en 1936, le Sous-secrétariat d'Etat aux sports et à l'organisation des loisirs. Souhaitant rendre le sport et les loisirs culturels accessible à tous, il multiplie le nombre de stades, crée le Brevet Sportif Populaire ou encore les Mardis populaires du Louvre.

Afin de permettre au plus grand nombre de profiter des tous nouveaux congés payés, il obtient 40 % de réduction sur les billets ferroviaires pour les salariés et leurs familles, dont bénéficient 600 000 personnes dès l'été 1936. Grâce à son appui, le nombre d'auberges de jeunesse double en 1936.

A la déclaration de guerre en 1939, Léo Lagrange n'est pas mobilisable mais s'engage à nouveau. Le 9 juin 1940, il est tué lors de l'offensive de l'Aisne.

Réseau d'associations d'éducation populaire et employeur de l'économie sociale, la Fédération Léo Lagrange s'appuie sur les compétences de milliers de bénévoles et salariés pour bâtir une société de progrès.

Pour elle, être un mouvement d'éducation populaire, c'est :

- donner les moyens à tous, tout au long de la vie de s'épanouir et de s'emparer de sa citoyenneté.
- agir, en complément de l'école et de la famille, pour favoriser l'égalité des chances
- proposer aux publics de tous âges des loisirs et des activités permettant à chacun de contribuer au progrès social
- être l'ambadrice de la jeunesse en offrant aux jeunes un espace d'engagement citoyen
- permettre à chacun d'allier la découverte de soi à l'envie d'aller vers l'autre

C'est, en somme, **un engagement éducatif.**

[Deux métiers : l'animation et la formation](#)

Une démarche éducative : les animateurs Léo Lagrange construisent toutes leurs actions autour d'un projet pédagogique structurant. Loin du loisir à consommer, chaque activité, séjour, parcours sportif est prétexte à vivre un moment de plaisir et d'épanouissement

Former tout au long de la vie. La Fédération développe, avec ses 9 instituts de formation, des programmes de formation pour les publics fragilisés, en difficulté d'insertion sociale ou professionnelle. Par ailleurs, Léo Lagrange est un opérateur national qui assure la formation et l'accompagnement des acteurs éducatifs (bénévoles, salariés, animateurs volontaires ou professionnels).

[Un partenaire des collectivités locales :](#)

Reconnue d'utilité publique, la Fédération Léo Lagrange est partenaire des collectivités dans leurs politiques sociales, éducatives, culturelles, et d'insertion. Les collectivités peuvent en effet faire appel à elle pour :

- déléguer la gestion d'un équipement, d'un dispositif, d'un programme..
- organiser monter une action ponctuelle
- offrir des formules de vacances
- faire progresser le professionnalisme de leurs équipes
- établir un diagnostic.

Grâce aux **agréments** dont la Fédération et son réseau disposent, toutes les garanties de sérieux, de sécurité et de qualité sont assurées.

[Un réseau associatif](#)

Désireuse d'accompagner les projets associatifs, la Fédération Léo Lagrange met son expérience à la disposition des associations qui lui sont affiliées. Ainsi, elle leur propose :

- un réseau pour échanger savoir-faire, expériences, partenariats et idées novatrices
- un accompagnement et des formations pour accompagner les projets
- un suivi personnalisé selon la formule d'adhésion choisie.

Un employeur de l'économie sociale

La Fédération Léo Lagrange voit dans l'économie sociale un modèle alternatif permettant à l'économie d'être au service de l'homme et de son environnement, où le résultat du travail est au bénéfice de l'entreprise et de ses salariés, dans le respect du développement durable. L'Unité Économique et sociale Léo Lagrange regroupe une vingtaine d'employeurs et fonctionne démocratiquement. Associations affiliées, adhérents, usagers, salariés et partenaires peuvent, par le biais de structures représentatives, trouver un véritable espace d'expression et de contribution au projet de la Fédération.

La Délégation Nationale Enfance

Au sein de la Fédération, le réseau des accueils de loisirs est animé par la délégation nationale à l'enfance et son secrétariat composé de un à deux professionnels par région.

Trois missions principales reviennent à cette délégation :

- Fédérer les acteurs
- Créer et diffuser des outils pédagogiques estampillés « Léo Lagrange »
- Qualifier le geste éducatif
- Soutien et expertise proposés au professionnel sur le terrain

Le Secrétariat National à l'Enfance (pilote par la Délégation Nationale à l'Enfance), réunit 4 fois par an des représentants missionnés par les différents établissements régionaux.

Ce Secrétariat permet, en lien avec les orientations du projet éducatif de la FLL, de mettre en œuvre la programmation éducative des accueils de loisirs de la FLL.

Il a permis l'élaboration de la Charte de qualité des ALSH et APS (présente sur notre accueil), de divers programmes et kits pédagogiques (dont nous disposons). Il organise annuellement une Convention Professionnelle Enfance, espace de réflexion ouvert aux animateurs de LEO VILLE. Enfin, c'est notamment à travers lui que s'organise le lien avec l'association Les Petits Citoyens (partenaire de la FLL) dont nous utilisons les outils pédagogiques.

Chacun des membres du SN DNE fait ensuite circuler les informations au niveau de son territoire via un Secrétariat Régional à l'Enfance. Jean Jacques, le Directeur de l'accueil de LéoVille fait partie du Secrétariat Régional du territoire de la collectivité.



Léo Lagrange Méditerranée

Rue René Duguay Trouin

66000 *Perpignan*

Tél : 04 68 51 75 22

coordinationacm.perpignan@leolagrange.org

